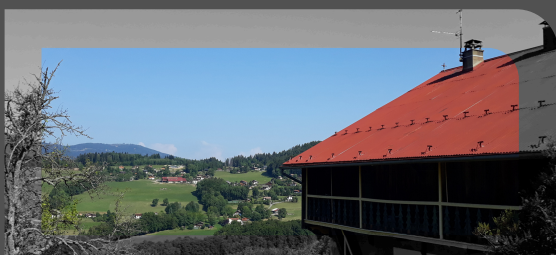


COMMUNE de BOGÈVE • 74250

Nuancier Communal

Document annexe au règlement du Plan Local d'Urbanisme

2018



CAHIER de COULEURS

Commune de Bogève

Nuancier applicable à l'ensemble du territoire communal

commune
COULEUR



sophie garcia
coloriste

+ 33(6) 23.90.02.75 • yello@sophiegarciacoloriste.com

Image Factory • Les Papeteries • 3 Esplanade Augustin Aussédats • 74960 Cran-Gevrier

Les teintes choisies pour les différents éléments de la construction (toiture, bardage, façade, menuiseries...) doivent être indiquées sur le permis de construire selon les références du nuancier communal (et non pas celles des fabricants). Exemple pour la façade : Fb 02

Le Nuancier communal



Annexé au règlement du PLU et inspiré du plan de zonage, le Nuancier Communal qui propose des palettes de teintes applicables aux principaux éléments des constructions à usage d'habitation des secteurs contemporains et patrimoniaux, se compose de 3 dossiers :

1 • Un Diagnostic révélant l'identité colorée de la construction communale

Y sont présentées entre autres, les palettes de couleurs relatives aux principaux éléments de la construction tels que toiture, façade, menuiseries (volets, portes)....

Cet "état des lieux" des couleurs existantes sert de base à l'élaboration des palettes du nuancier communal, "légitimes" parce qu'inspirées de l'existant.

2 • Un Nuancier présentant le corpus de palettes de teintes (ou les prescriptions écrites à insérer dans l'article 11 du PLU), applicables aux éléments de la construction

Parce que les marques de fabricants de peinture ou matériaux sont interdites, les couleurs proposées sont ici référencées selon le système et nuancier NCS 1950.

! Ces documents sont à consulter en mairie.

3 • Un Cahier de couleurs reprenant, par échantillons de 5/5cm les palettes du nuancier, ainsi que les prescriptions, à emprunter à la mairie pour ensuite faire son choix.

Après avoir consulté le diagnostic et le nuancier en mairie, il convient d'emprunter le cahier ("Urbanisation contemporaine" ou "Groupements d'habitat traditionnel"), afin d'avoir accès aux palettes autorisées et prescriptions et pouvoir faire son choix au plus proche des teintes proposées, dans la marque préférée par le pétitionnaire.

Les teintes choisies pour les éléments de la construction (toiture, bardage, façade, menuiseries...) doivent être indiquées sur le permis de construire selon les références du nuancier communal (et non celles des fabricants). Exemple pour la façade : Fb 02

Les documents issus d'Internet ne faisant pas foi, il convient de venir emprunter en mairie les cahiers réglementaires pour avoir accès aux "vraies couleurs"

Le choix des Couleurs

Quelles que soient la nature, l'échelle et la fonction d'un édifice pour lequel le choix des matériaux et couleurs est à définir, une prise en considération du caractère du paysage ainsi que des constructions environnantes s'impose.

Un édifice fait partie d'un contexte. Il est toujours nécessaire de tenir compte des couleurs et des matériaux dominants du paysage, afin que le choix des tonalités de l'édifice à traiter soit cohérent avec le milieu, même si les teintes choisies sont contrastantes.

Suite à la prise en considération des éléments dominants environnementaux, l'édifice lui-même est abordé en commençant toujours par la palette générale et la couleur de la surface apparente prédominante qui se trouve souvent être la toiture, choisie au regard des toitures alentour. En relation avec la teinte du toit est alors déterminée la couleur de la façade. Sont enfin appréhendées dans la palette ponctuelle, les menuiseries et autres éléments de détail de la construction.

A ce stade, toute latitude est permise d'harmoniser les couleurs de l'édifice dans une ambiance ''ton sur ton'' (volets bruns sur façade jaune) ou au contraire dans des accords de couleurs plus contrastés.

Influencé par les préférences personnelles et la nécessité du respect de l'environnement existant, le choix de la coloration d'une construction doit s'appréhender élément par élément dans un processus allant du général au particulier:

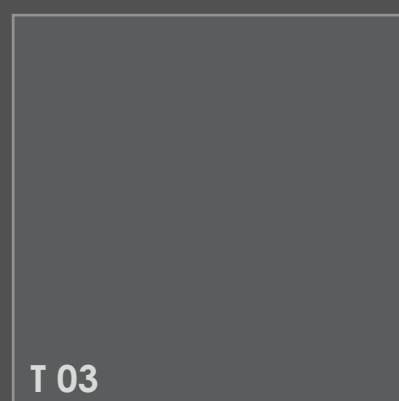
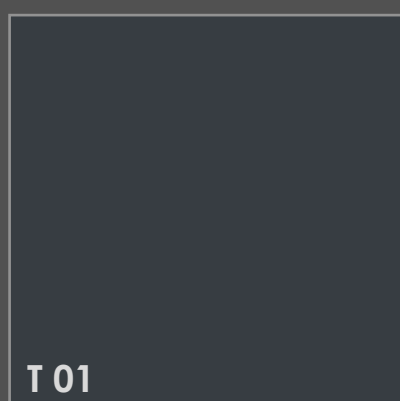
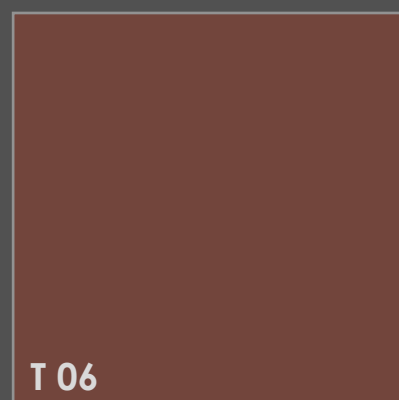
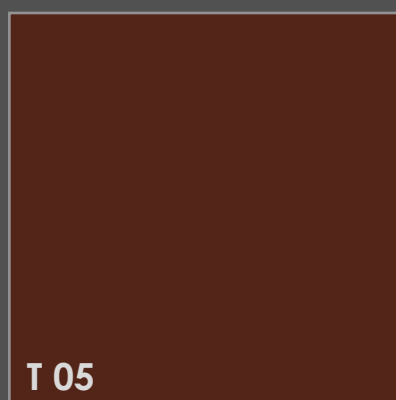
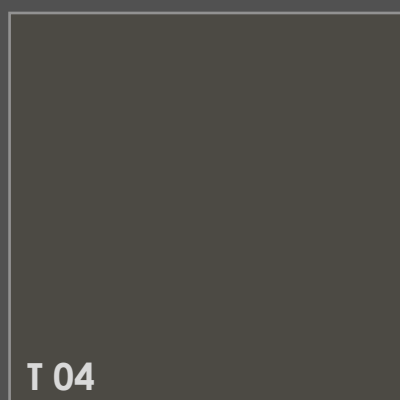
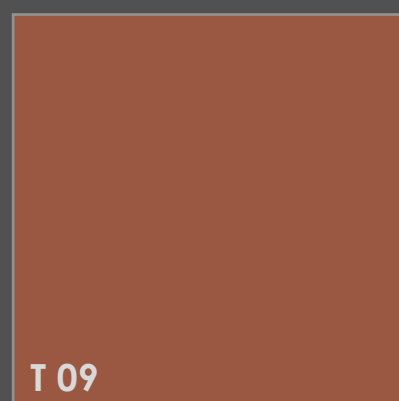
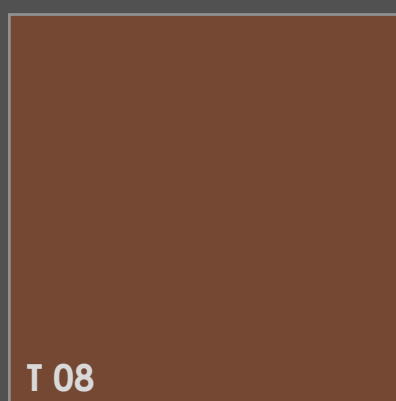
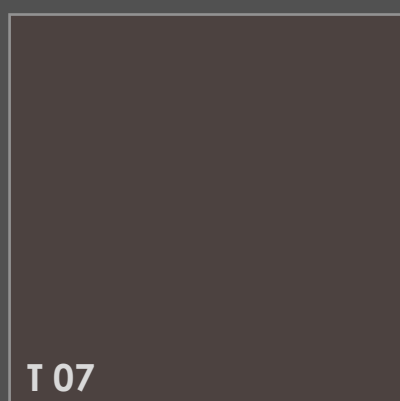
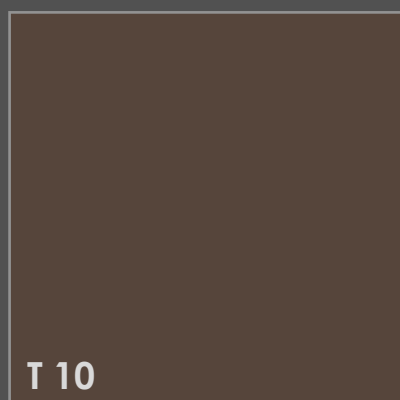
- **Prise en compte de l'environnement naturel**
- **Prise en compte des teintes des édifices voisins**
- **Choix de la couleur de toiture**
- **Choix de la couleur de façade**
- **Choix de la couleur des menuiseries**
- **Choix de la couleur du bardage et / ou des autres différents éléments architectoniques inhérents à la construction (retour de toit, balcons...)**

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier RAL

T 01 :	RAL 7016
T 02 :	RAL 5008
T 03 :	RAL 7043
T 04 :	RAL 7022
T 05 :	RAL 8016
T 06 :	RAL 3009
T 07 :	RAL 8019
T 08 :	RAL 8002
T 09 :	RAL 8004
T 10 :	RAL 8014
T 11 :	RAL 3013
T 12 :	RAL 3016

Concernant les couleurs des toitures, se référer au nuancier RAL (les tonalités ici présentées n'étant données qu'à titre indicatif)

I - La Toiture



I - La Façade



Dans une ambiance colorée issue originellement des matériaux naturels, si les teintes des façades des constructions traditionnelles gravitent autour des gris colorés plutôt chauds, les autres se déclinent en majorité autour des jaunes, ocres, ocres roses, blancs cassés...de très peu à moyennement saturés et de gris colorés froids lumineux. Les couleurs froides, hormis quelques roses pâles ou gris verts ou bleus, ne sont que rarement présentes.

Concernant les rapports façade/menuiseries, pour la plupart, les façades sont associées au bois ou à des couleurs soutenues (vert, gris-bleu, bordeaux), et de plus en plus au blanc mais aussi gris moyen, anthracite (volets PVC).

La façade peut être relativement colorée, mais l'emploi de tons trop vifs ou trop en contraste avec le paysage environnant reste à éviter (plus encore dans les hameaux). Le choix de la tonalité peut être orienté par la toiture; la valeur (clarté) doit s'approcher de celle des bâtiments alentour ou du même style.

Du fait de l'impact visuel fort que peuvent produire, de loin comme de près, des tons trop saturés, il est donc préférable, (au regard de l'emplacement de la construction et de son "impact paysager"), de réserver l'utilisation des couleurs vives ou foncées aux menuiseries ou autres éléments de petite surface et de s'orienter vers des tons subtilement colorés pour la façade.

La palette de couleurs des façades, inspirée des gris colorés des constructions des hameaux et tons lumineux des constructions récentes, assortis de quelques teintes dérivées, est constituée de 6 familles de tonalités exprimées, chacune dans divers niveaux de saturation (de la couleur pure au gris) et dans un dégradé suivant différents niveaux de clarté (valeur foncée, moyenne, claire).

Composées de 24 teintes, cette palette présente des gris neutres, des gris chauds peu teintés, jaunes, ocres, ocres roses et quelques couleurs un peu plus vives et lumineuses que celles de l'existant afin d'amener à une "transition" douce avec les constructions modernes à venir alentour.

Dans le respect de ses spécificités et son caractère, la coloration doit contribuer à la valorisation de la construction tout en participant, à sa juste intégration au cœur d'un quartier dont il importe de comprendre et préserver l'ambiance et l'identité.

I - La Façade

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier NCS 1950

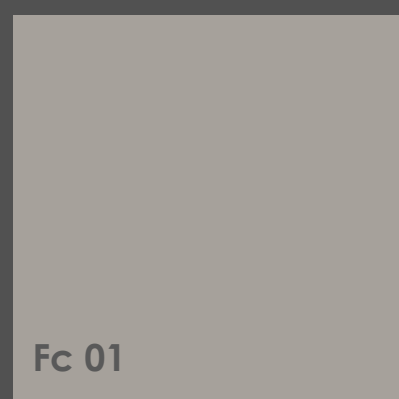
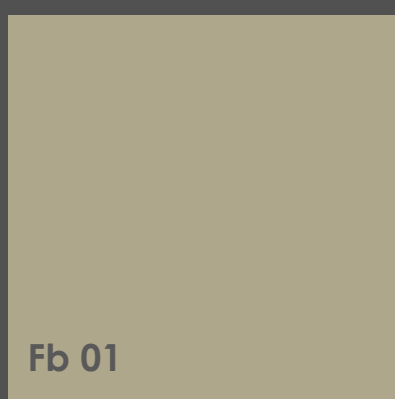
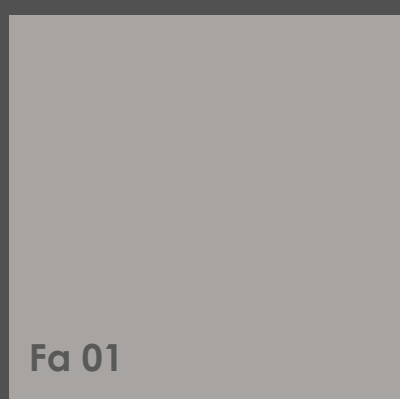
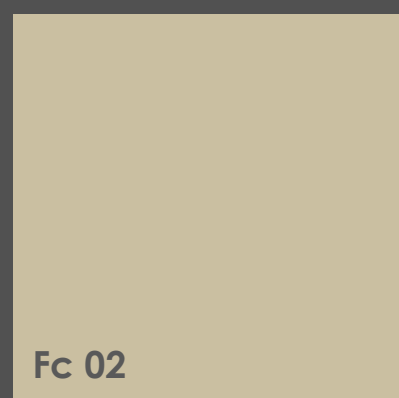
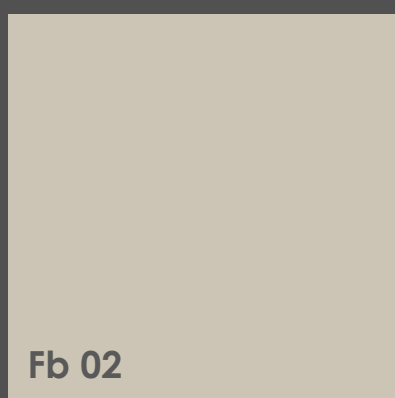
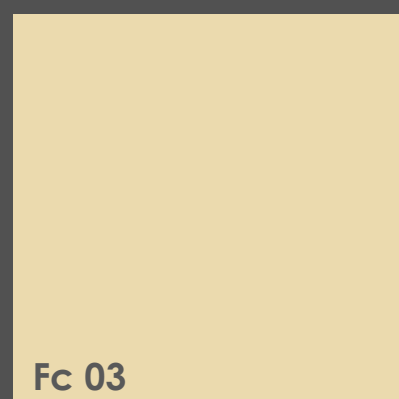
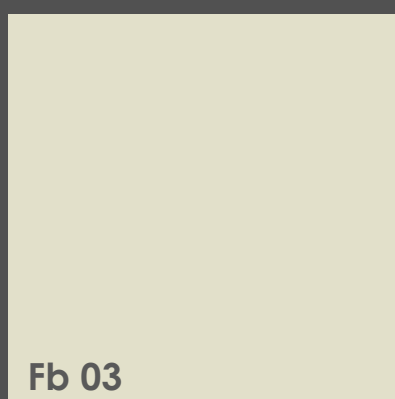
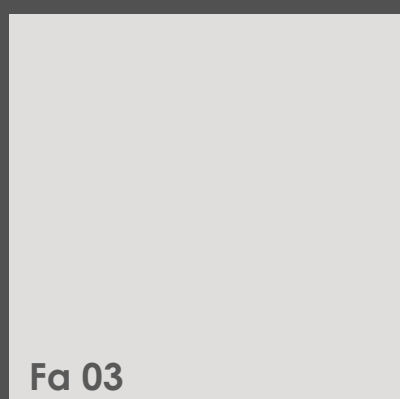
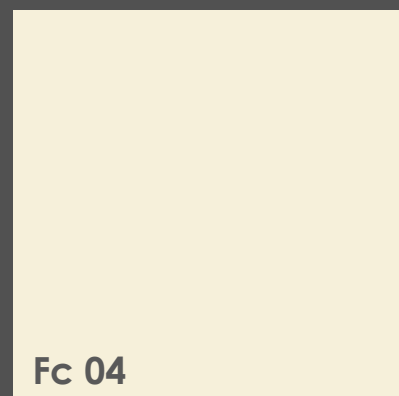
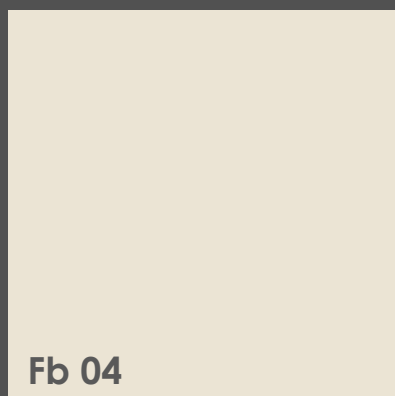
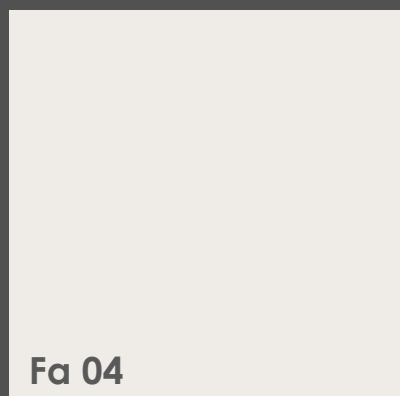
Fa 01	3500-N
Fa 02	2000-N
Fa 03	1000-N
Fa 04	0500-N
Fb 01	3010-G90Y
Fb 02	2005-G90Y
Fb 03	1005-G90Y
Fb 04	0804-G90Y
Fc 01	3502-Y
Fc 02	2010-Y
Fc 03	1015-Y
Fc 04	0505-Y
Fd 01	3010-Y10R
Fd 02	2010-Y10R
Fd 03	1020-Y10R
Fd 04	0804-Y10R
Fe 01	3010-Y30R
Fe 02	1515-Y30R
Fe 03	1020-Y30R
Fe 04	0510-Y30R
Ff 01	2005-Y40R
Ff 02	1010-Y40R
Ff 03	1005-Y50R
Ff 04	0502-Y50R

Concernant les couleurs des façades, se référer au nuancier NCS (les tonalités ici présentées n'étant données qu'à titre indicatif)

Fa

Fb

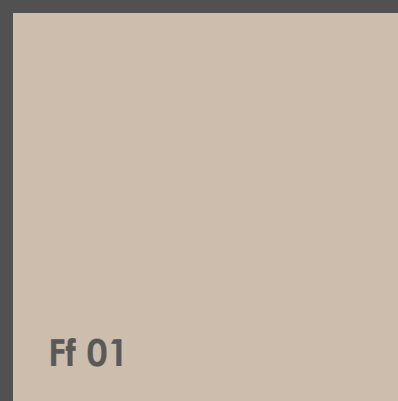
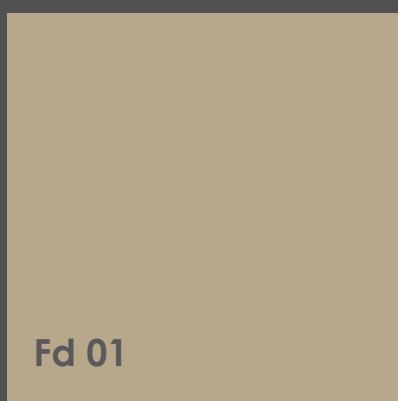
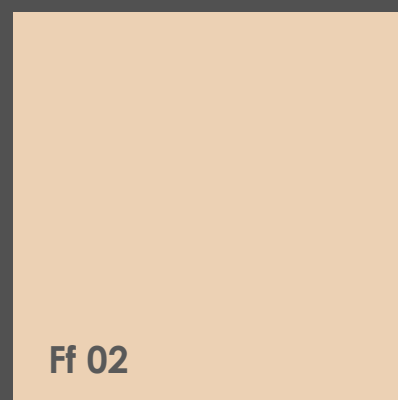
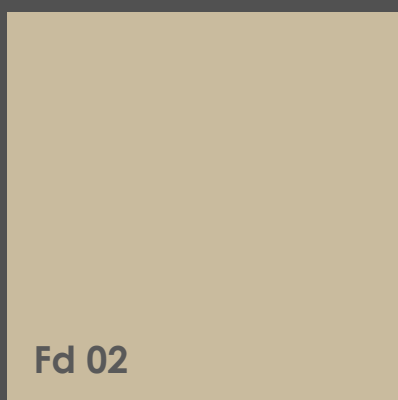
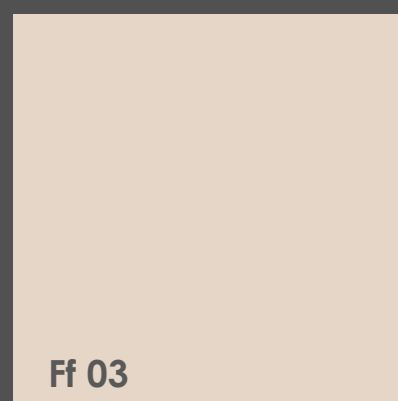
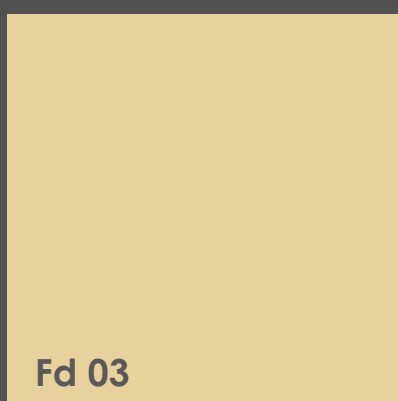
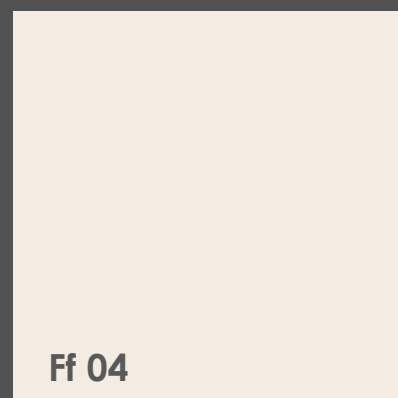
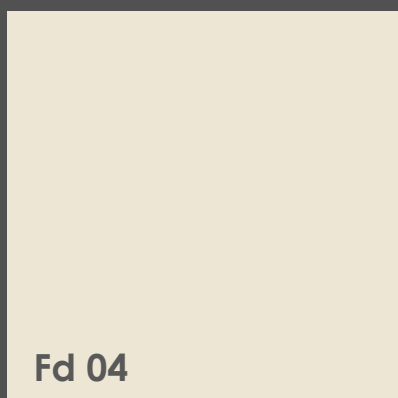
Fc



Fd

Fe

Ff



II – Les Menuiseries



Les Menuiseries

La couleur des menuiseries peut être choisie pour créer soit une ambiance "ton sur ton" (même tonalité que la façade mais plus affirmée sur le plan de l'intensité colorée (par exemple, volets bordeaux sur façade rosée) en ne faisant compter qu'une différence de valeur (plus clair ou plus foncé), soit pour produire un contraste doux (volets orangés sur façade jaune).

Sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches et sombres sont conseillées; sur les façades plus claires et colorées (ocre, gris rosé...), l'utilisation du bois, dans ses tonalités foncées est préconisée.

Si le choix s'oriente vers des tons clairs, le blanc pur, trop lumineux et "artificiel" dans un paysage rural, doit être modéré au profit d'un blanc ou gris clair légèrement teinté ou de couleurs adoucies, en accord avec la façade.

Il importe de conserver le rapport clair/obscur entre façade et menuiseries en évitant les contrastes trop marqués, en tonalité et /ou en clarté.

Le Bardage

"Revêtement extérieur ou paroi sans ouvertures, sous le toit, fixé sur l'ossature, qui a pour fonctions l'esthétique et la protection du bâtiment", l'habillage bois doit être choisi en accord avec les façades et les menuiseries, dont il peut être de même teinte, plus foncé ou équivalent à la valeur (luminosité). Toutefois, pour un matériau comme le PVC, il s'agit, pour préserver "l'image" de la construction, de privilégier les tons foncés, les teintes vives ou trop claires restant déconseillées du fait de leur impact dans le paysage.

Il reste préférable de composer avec peu de couleurs et faire jouer la clarté plutôt que risquer des accords dissonants en utilisant trop de tonalités différentes et contrastées.

Une couleur ne venant jamais seule, il importe avant tout choix de s'imprégner de l'ambiance existante, afin que la construction, qui devra s'intégrer plutôt dans la discrétion que dans l'ostentation, participe de l'unité de l'ensemble.

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier NCS 1950

M 01 7500 N
 M 02 6500 N
 M 03 4500 N
 M 04 3000 N

M 05 3560-Y90R
 M 06 3060-Y80R
 M 07 1500-N
 M 08 0500-N

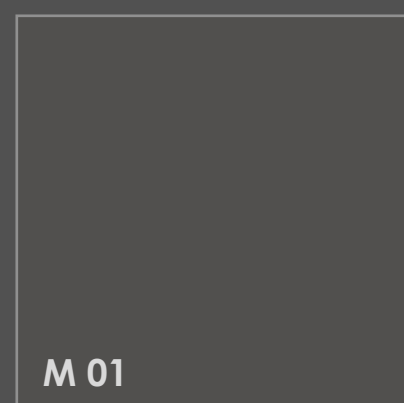
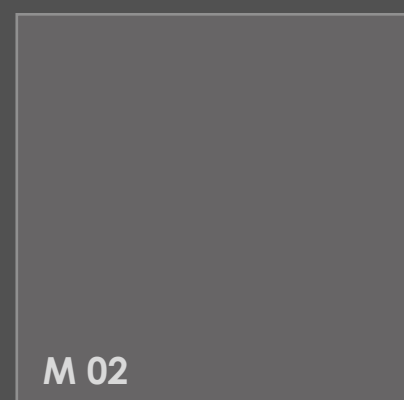
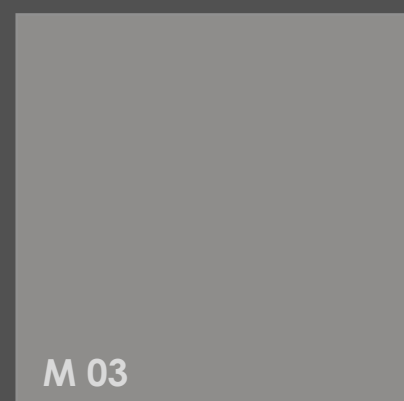
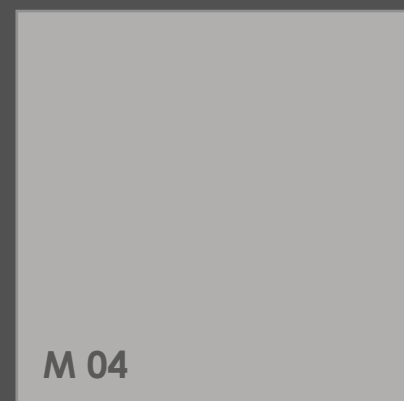
M 09 7020-B10G
 M 10 4020-R90B
 M 11 1015-R90B
 M 12 0505-B

M 13 7020-B90G
 M 14 4550-G30Y
 M 15 4010-B70G
 M 16 2010-G10Y

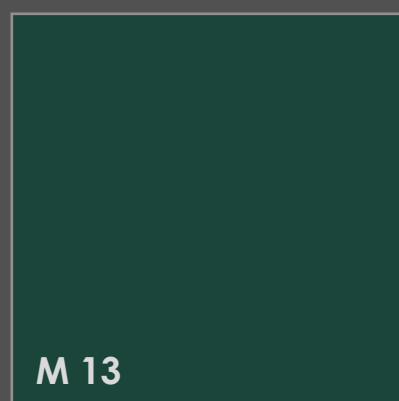
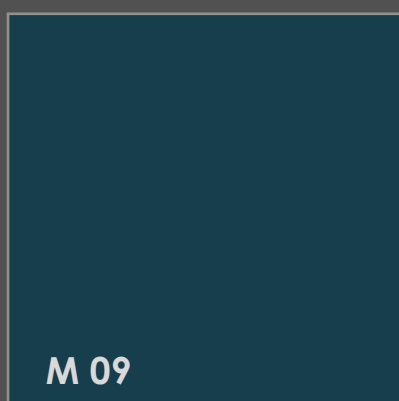
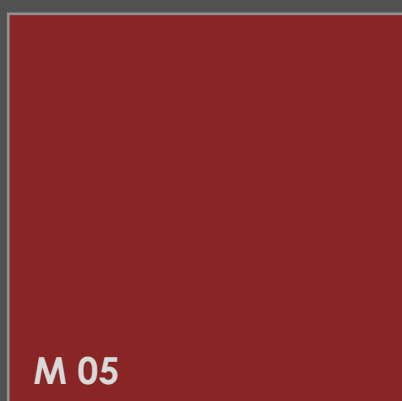
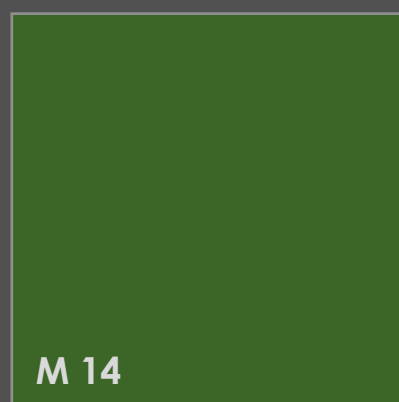
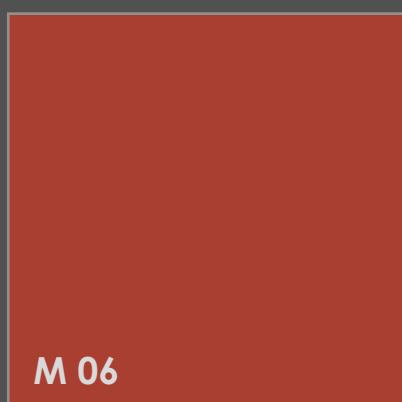
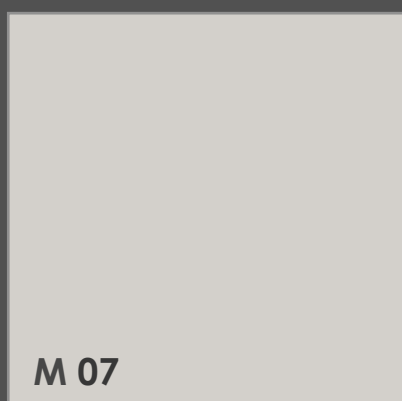
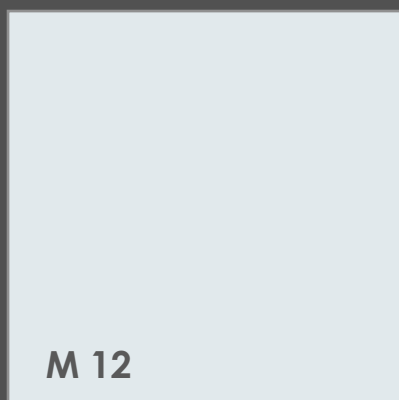
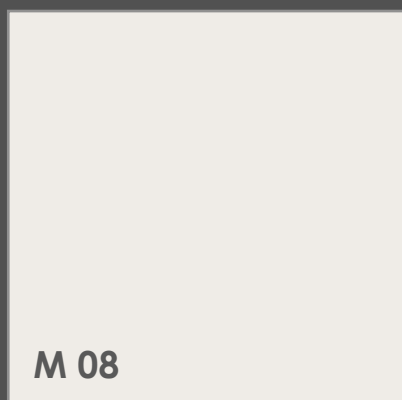
M 17 7010-G70Y
 M 18 5010-Y10R
 M 19 2030-G70Y
 M 20 1002-G50Y

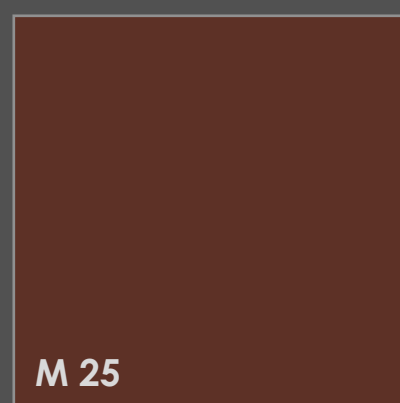
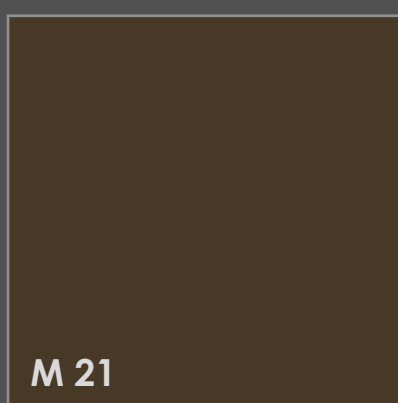
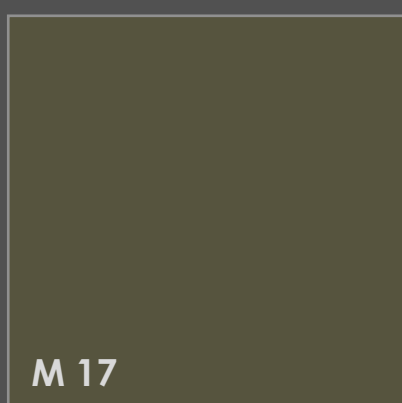
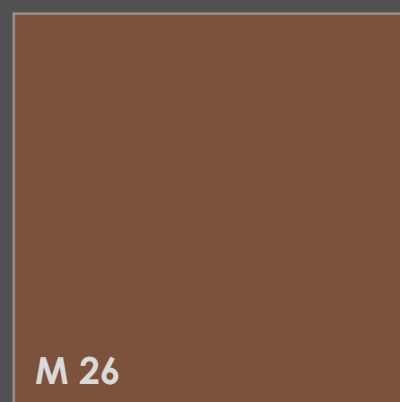
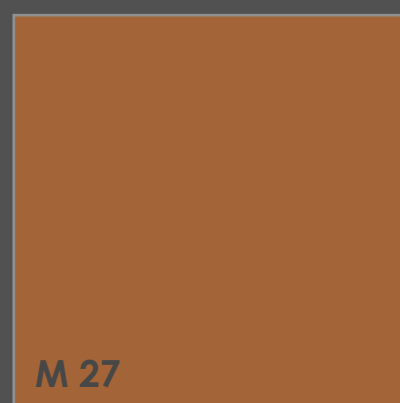
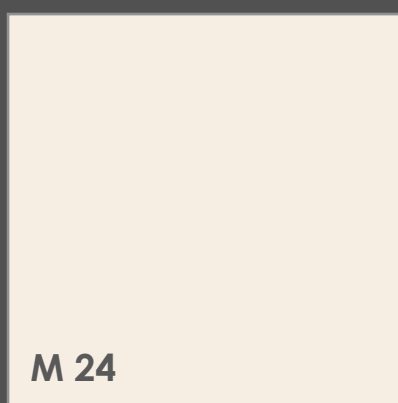
M 21 8010-Y10R
 M 22 5040-Y20R
 M 23 2010-Y20R
 M 24 0502-Y

M 25 7020-Y70R
 M 26 6020-Y50R
 M 27 4040-Y40R
 M 28 3020-Y30R



Concernant les couleurs des façades, se référer au nuancier NCS (les tonalités ici présentées n'étant données qu'à titre indicatif)





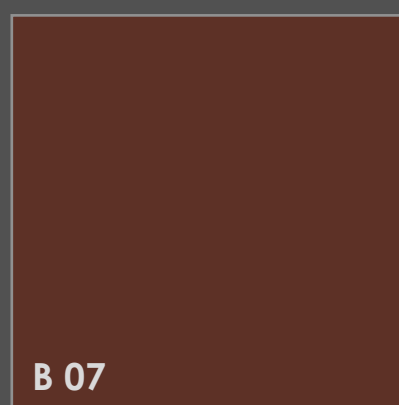
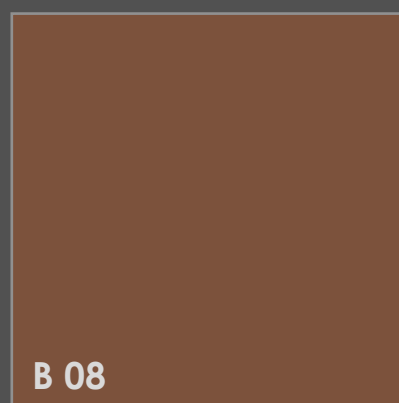
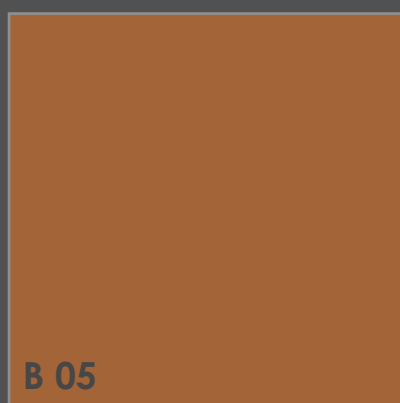
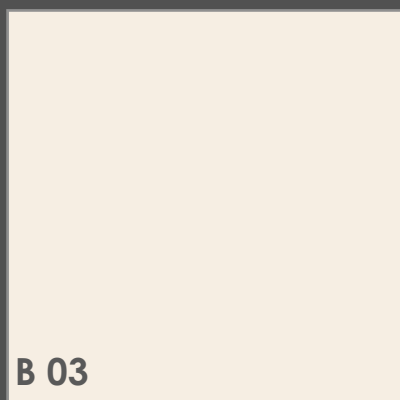
II - Les Bardages

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier NCS

B 01	8010-Y10R
B 02	5010-Y10R
B 03	0502-Y
B 04	5040-Y20R
B 05	4040-Y40R
B 06	2010-Y20R
B 07	7020-Y70R
B 08	6020-Y50R
B 09	3020-Y30R

Concernant les couleurs des bardages, se référer au nuancier NCS (les tonalités ici présentées n'étant données qu'à titre indicatif)

II - Les Bardages



Prescriptions

ASPECT ET COULEURS DES FACADES

Les propositions architecturales doivent contribuer à une mise en valeur pertinente des quartiers dans lesquels les projets s'inscrivent. Cette mise en valeur peut se justifier par la prise en compte soit d'une part, de références architecturales présentes sur le territoire, sans verser vers le façadisme ou le mimétisme, soit d'autre part, par une recherche visant à favoriser l'introduction d'une plus grande diversité architecturale cohérente avec son environnement.

Les constructions nouvelles doivent établir une continuité évidente de perception et d'aménagement avec le bâti environnant. Pour ce faire, elles seront composées dans un rapport étroit avec les constructions voisines en intégrant les grands principes de leur volumétrie et le lien avec l'espace public; de même la couleur, en rapport avec l'ambiance existante doit contribuer à la pérennisation d'une unité au sein du quartier.

LES FACADES ENDUITES

Les teintes des façades seront claires et subtilement teintées: pastel (couleur + blanc) ou gris coloré (couleur + gris clair ou moyen).

Les couleurs chaudes sont à préférer aux couleurs froides et doivent graviter majoritairement autour de la famille des jaunes: blanc cassé chaud, ocre, ocre jaune, jaune clair, orangé, ocre rose.

Les tons froids doivent être modérés, plutôt clairs ou grisés mais restent à éviter

Les tons vifs ou fort saturés, susceptibles de générer un contraste important dans le paysage et menacer l'harmonie avec les constructions avoisinantes sont interdits

Le blanc cru (pur) est interdit. Les tons foncés sont interdits

LES FACADES BOIS

Pour l'habillage bois, toutes les teintes issues de la famille des tonalités des bois naturels sont autorisées. Toute autre couleur est à éviter.

L'aspect architectural tiendra compte de celui des constructions existantes qui caractérisent le quartier dans lequel elles seront édifiées, dans la volonté de prolongement de "séquences d'architecture" homogènes afin que le bâtiment s'intègre au mieux à la culture, l'architecture, la forme urbaine et le paysage local.

LES OUVERTURES

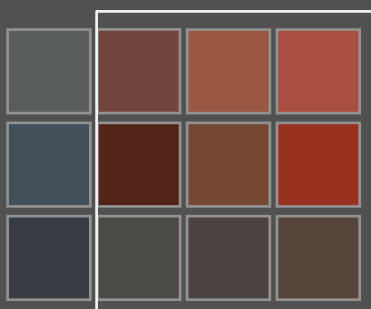
Les tonalités dérivées des tons du bois (du brun au beige du bois non traité) sont conseillées.

Les couleurs autres (vert, bleu, rouge) seront plutôt foncées, sur de petites surfaces et dans un accord nuancé avec celle du fond de façade (couleur des volets issue de celle de la façade. Exemple : framboise sur rose pâle, marron sur jaune...) Le blanc cru (pur) est interdit

Pour les ouvertures en bois comme en PVC, la teinte doit rester en harmonie entre portes et volets, avec le bardage selon les cas et le caractère de la construction

Suggestions d'accords de coloration

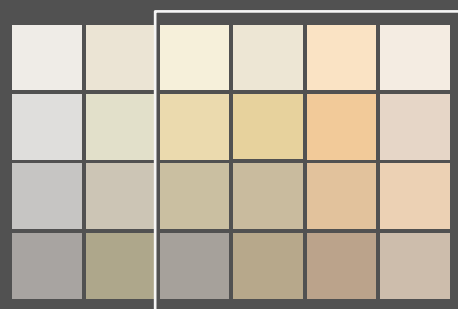
TOITURES / FACADES



TOITURES
• couleurs chaudes

PLUTÔT AVEC

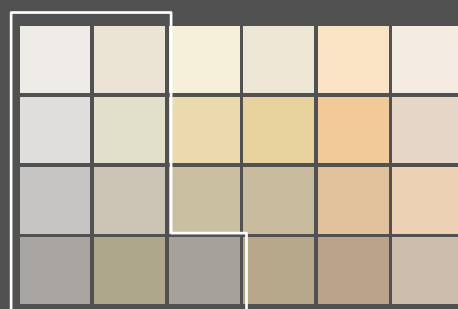
FAÇADES
• couleurs chaudes



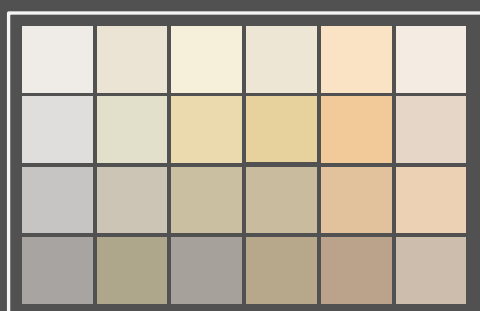
TOITURES
• couleurs grisées

PLUTÔT AVEC

FAÇADES
• couleurs froides et grisées

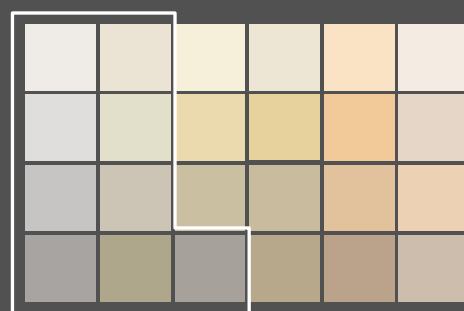


FACADES / MENUISERIES



FAÇADES • toutes couleurs
PLUTÔT AVEC

MENUISERIES • teintes du bois
(préféablement) + gris



FAÇADES • couleurs grisées (enduits)
PLUTÔT AVEC

MENUISERIES • couleurs "affirmées"
(historiques)



Exemples de coloration en " Ton sur Ton "

Déclinée en valeur et en saturation, (du clair au foncé et de la couleur pure au gris), une même couleur décomposée en plusieurs teintes peut servir l'ensemble d'une construction.

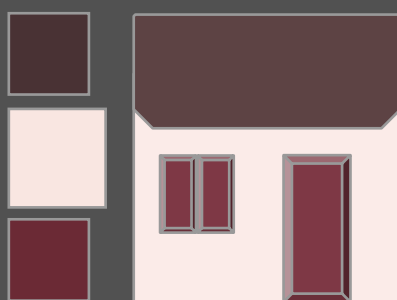
Sont ici présentés des exemples de coloration, dans la nuance, d'une habitation pour laquelle toiture, fond de façade et menuiseries sont choisis autour d'une même couleur (jaune, rose, beige - marron et bleu, vert, ocre).

Une coloration en camaïeu atténue le contraste clair/obscur généré par une façade très claire associée à des volets foncés, adoucit l'aspect de la construction et concourt à son intégration discrète dans le paysage.

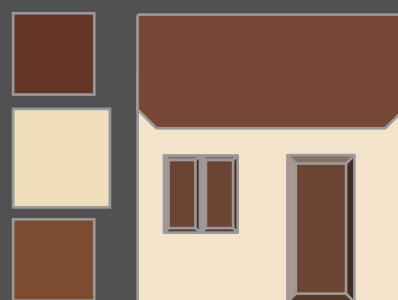
Les constructions récentes



jaune



framboise

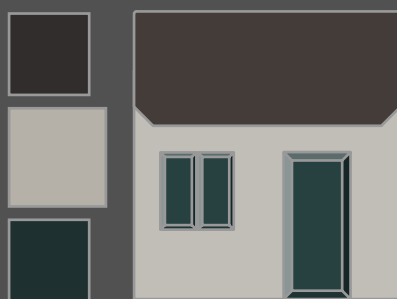


orange

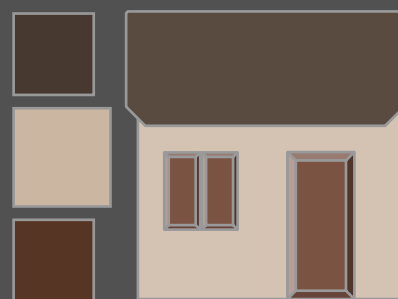
Les constructions anciennes



bleu



vert



orange

Décider la couleur, déduire la coloration

C'est d'abord l'observation du paysage, puis le recensement et l'analyse des données dominantes des constructions qui permettent de saisir l'identité colorée d'un secteur et par la suite conditionnent la mise au point de gammes de teintes en adéquation avec les problématiques et la spécificité des lieux.

Toutefois, la nécessité de tenir compte de l'existant s'impose et à partir des palettes adaptées au contexte, dans une approche rationnelle de l'application de la couleur à l'architecture, plusieurs orientations pertinentes à suivre

LES PARTI-PRIS DE COLORATION :

LE MIMÉTISME

Reprenant les teintes de l'environnement immédiat, la construction se fond dans le décor. En ton sur ton, elle s'intègre subtilement à la gamme existante.

LA COMPLÉMENTARITÉ

La construction s'affirmant dans des couleurs proches de celles des bâtiments alentour vient compléter et enrichir l'ambiance existante (camaïeu).

LE JEU DE CONTRASTE

Mise en valeur par des teintes contrastant avec l'ambiance colorée existante, mais complémentaires à la palette actuelle, la construction apporte une nouvelle dimension à l'ensemble.

LA NEUTRALITÉ

Dans des tons grisés (gris colorés), neutres dans un environnement coloré, la construction s'intègre discrètement, générant confort visuel, calme et humilité à l'ensemble

Le style, le caractère, la morphologie, l'orientation, la situation, (donc la perception et l'impact visuel) de la construction dans le paysage, restent des paramètres à considérer afin de déduire la juste orientation à adopter au moment de la coloration.



commune
COULEUR



sophie garcia
coloriste

+ 33(6) 23.90.02.75 · yello@sophiegarciacoloriste.com

Image Factory · Les Papeteries · 3 Esplanade Augustin Aussédat · Cran-Gevrier · 74960 Annecy